

La Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVI

Québec, 5 mars 1904

No 29

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 449. — Les Quarante-Heures de la semaine, 449. — Les Religieux persécutés en France, 450. — Chronique diocésaine, 451. — La restauration de la musique religieuse, 454. — Coup d'œil sur l'année 1904. — L'affaire de l'abbé Loisy, 455. — Correspondance de Londres, 456. — Au Vatican, 457. — Chez les Physiciens, 458. — Le Credo du lecteur chrétien, 458. — Poète canadien, 459. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 460. — Bibliographie, 369.

Calendrier

6 DIM.	*vi	III du Carême. <i>Kyr.</i> des dim. du Carême. Vêp. du suiv., <i>O Doctor</i> , mém. du dim. et des Stes Perpétue et Félicité, martyres, <i>Istarum</i> .
7 Lundi	b	S. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur.
8 Mardi	b	S. Jean de Dieu, confesseur.
9 Mercur.	b	Ste Françoise Romaine, veuve.
10 Jeudi	tr	Les SS. 40 Martyrs.
11 Vend.	r	Les Cinq Plaies de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
12 Samd.	b	S. Grégoire I le Grand, pape, confesseur et docteur.

Les Quarante-Heures de la semaine

6 mars, Couvent des Franciscains, Québec. — 8, Saint-Joseph de Lévis. — 10, Hôtel-Dieu de Lévis. — 12, Couvent de Saint-Gervais.

Les Religieux persécutés en France

Le chiffre total des établissements dont la fermeture a été ordonnée, en France, par le cabinet actuel, durant les onze mois de son existence, s'élève à *dix mille* en chiffres ronds, exactement 9,998. Le gouvernement a soumis à la Chambre les demandes d'autorisation de 54 congrégations d'hommes enseignants, hospitalières ou contemplatives, et de 18 congrégations de femmes exclusivement enseignantes. Ces demandes ont été repoussées, et leur rejet a eu pour conséquence la dispersion des congrégations et la fermeture de leurs établissements qui étaient au nombre de 1,915 pour les hommes, et de 516 pour les femmes. En ce qui concerne les établissements non autorisés, dépendant de congrégations autorisées, presque toutes féminines, le président du conseil n'a consulté ni le parlement, ni le conseil d'Etat, pour ceux qu'il ne jugeait pas devoir autoriser. Le nombre des établissements de ce genre s'élevait à 12,612, dont 9,934 enseignants, 1,856 hospitaliers et 822 mixtes. Sur les 9,934 enseignants, M. Combes a prononcé la fermeture de 7,567 ; pour les 2,367 autres, il y a ajournement, soit parce que ces établissements constituent des écoles communales qui devront être d'abord laïcisées, soit parce qu'ils existent à l'état d'écoles libres dans les communes où les écoles publiques sont insuffisantes. Pour les 822 établissements mixtes, c'est-à-dire à la fois hospitaliers et enseignants, M. Combes a prescrit la fermeture de la partie vouée à l'enseignement. Enfin, en ce qui concerne les 1,856 établissements hospitaliers, les dossiers ont à l'étude.

En présence de cet effroyable bilan de proscriptions, quel catholique pourrait ne pas se sentir indigné et attristé : indigné par tant d'injustice, d'ingratitude et de tyrannie ; attristé par les immenses ruines, matérielles et surtout morales, accumulées sur tous les points de la France !

Dieu, il est vrai, sait comme toujours tirer le bien du mal ; déjà, la presse commence à signaler les services rendus par les religieux émigrés aux peuples qui se sont fait un honneur de leur offrir l'hospitalité. Cette précieuse semence de la vie religieuse qui avait germé, belle et abondante, sur le sol français,

la tourmente révolutionnaire l'a brutalement arrachée et dispersée aux quatre coins du monde ; et là où elle est tombée, de nouvelles moissons vont lever sous les chauds rayons de la grâce de Dieu, moissons de dévouement, de sacrifices, de prières, de zèle et d'apostolat.

Mais ce ne sera pas sans qu'elles soient, hélas ! arrosées de beaucoup de sueurs et de larmes. Les épreuves des religieux frappés doivent dès lors nous dicter nos devoirs envers eux. Il faut d'abord :

Les en *estimer* davantage, et, en eux, exalter la vie religieuse elle-même. C'est un crime, qui porte toujours avec lui son châtiement, d'étouffer quelque part cette vie de perfection, fleur et fruit du christianisme.

Prier ensuite la divine miséricorde qu'elle daigne consoler ces glorieuses victimes de la persécution et adoucir, pour les unes, les rigueurs de l'exil ; pour les autres, les amertumes de la séparation.

Les *aider* enfin et les secourir. La secte triomphante ne s'est pas contentée de les jeter à la rue ; elle les a spoliées de leurs biens. Aux âmes généreuses il appartient de soulager cette grande détresse. (Apostolat de la prière.)

RÉD. — Au tableau si lamentable que nous fait voir l'article précédent, il y aurait ajouter celui des ruines prochaines. Car, en ce moment même, le gouvernement français se fait autoriser par les Chambres à fermer tout ce qui reste encore d'écoles tenues par des religieux ou religieuses. Toutes les maisons des Frères des Ecoles chrétiennes, notamment, vont se trouver atteintes par ce nouveau et suprême désastre.

Chronique diocésaine

— Les dernières nouvelles de S. G. Mgr l'Archevêque sont du 19 février. Sa Grandeur qui, depuis son arrivée à Paris, est à l'hôpital des Frères de Saint-Jean de Dieu et sous les soins de l'un des plus éminents spécialistes d'Europe, a pris un mieux considérable. Nous avons le ferme espoir que les prières ferventes de ses diocésains lui obtiendront le parfait rétablissement de sa santé.

— Mgr l'Administrateur a passé une grande partie de cette semaine à Montréal et à Ottawa.

— Dimanche dernier, se sont terminés dans la plupart des paroisses de la ville les exercices de la neuvaine annuelle à saint François-Xavier. Partout les foules sont accourues pour entendre les prédications, et la même affluence s'est faite autour des confessionnaux.

A la Basilique, c'est le R. P. Adam, S. J., qui a été le prédicateur de la neuvaine. Son éloquence pleine de vie et de précision a été très goûtée par un auditoire — qui n'est pas le plus facile du monde à contenter.

A l'office de clôture, dimanche soir, Mgr l'Administrateur a donné la Bénédiction papale et la bénédiction du Saint Sacrement.

— Lundi matin, le T. R. P. Blanche, préfet apostolique du Golfe Laint-Laurent, a passé par Québec, en route pour les Etats-Unis, où il va visiter les établissements des Eudistes,

« La Nouvelle-France »

Nous sommes heureux de reproduire, en la traduisant, la très élogieuse appréciation que fait, de la *Nouvelle-France*, l'organe si compétent et si distingué des catholiques de l'Ouest, la *Northwest Review* du 20 février 1904.

La Nouvelle-France, qui vient d'entrer dans sa troisième année, a eu la générosité de nous offrir d'échanger avec elle. Nous apprécions cette faveur d'autant plus que la revue mensuelle de Québec s'élève de beaucoup au-dessus du niveau ordinaire des périodiques. La livraison de décembre contenait une « causerie littéraire » de l'abbé Camille Roy, qui est un véritable chef-d'œuvre de critique historique touchant deux livres récemment publiés dans la ville de Québec, *Louis Jolliet*, par M. Ernest Gagnon, et *Frontenac et ses amis*, par M. Ernest Myrand. L'abbé Roy est aussi sincère dans la louange qu'il est délicat et clément dans le blâme, bien que, également au fait des finesses de la langue française et des points discutés de l'histoire du Canada, il est justement ennemi d'une violence inconvenante dans la controverse et il enseigne, par l'exemple autant que par le précepte, la critique charitable comme voie la plus

sûre d'atteindre la vérité. Jugeant d'après une expérience assez vaste des revues contemporaines en langue anglaise, nous déclarons avoir rencontré peu d'articles qui, en fait de profondeur et de sincérité, puissent être comparés avec celui de l'abbé Roy.

La livraison de janvier de la *Nouvelle-France* arrive avec un menu encore plus varié. M. Raphaël Gervais glose d'une façon incisive sur les erreurs et préjugés populaires, se faisant en cela l'interprète des sains principes catholiques que soutient invariablement la revue. Entre les mains habiles de l'abbé G. Bourassa, la soi-disant prophétie de saint Malachie, assignant une devise au règne de chaque pape jusqu'à la fin du monde, fait bien triste figure. Il ne reste pas une parcelle d'authenticité, pas même la moindre valeur réelle, à ces vagues devises qui pourraient tout aussi bien convenir à maintes autres circonstances analogues. M. C. de Kirwan, inspecteur de Forêts en retraite, en France, traite savamment de la rapide disparition des ressources forestières dans le monde entier. Son travail, tout hérissé de statistiques recueillies dans tous les pays du globe, démontre que notre planète est sérieusement menacée d'une disette de bois d'ici à une centaine d'années. Le Canada pourrait, en dernier ressort, devenir la réserve forestière du globe, mais seulement à la condition que ses ressources en bois soient convenablement économisées, et non pas gaspillées comme elles le sont actuellement, et que l'on trouve moyen d'enrayer ces feux de forêts dévastateurs qui sont une menace dangereuse pour la réserve de bois de l'univers. Le père Et continue, dans la même livraison, sa causerie délicieusement sarcastique sur l'anarchie grammaticale et littéraire qui actuellement bat son plein en France. Le dernier article contient quelques-unes des vues de M. Ernest Gagnon au sujet de l'accompagnement d'orgue convenable au chant grégorien. Sa compétence en science musicale est aussi bien établie que sa renommée littéraire, et quand il nous dit, dans la préface d'un prochain livre sur ce sujet, que son but est d'opposer une digue utile au flot montant du mauvais goût et de la barbarie musicale, nous pouvons compter qu'il réalisera son intention.

La restauration de la musique religieuse

En lisant le *Motu proprio* de S. S. le Pape Pie X sur la restauration de la musique sacrée, plusieurs prêtres de Rouen ont eu l'idée d'examiner les moyens les meilleurs de donner satisfaction au désir du Souverain Pontife. C'est ainsi que jeudi dernier, à l'occasion d'une fête de charité en l'église Sainte-Madeleine de Rouen, une assemblée d'artistes étudiait, sur leurs conseils, les différents morceaux qui peuvent le mieux s'adapter à la méthode grégorienne.

Comme l'indique, en effet, le *Bulletin religieux* de l'archidiocèse de Rouen, « les récentes directions de S. S. Pie X n'ont pas proscrit, ainsi que d'aucuns se l'imaginent, toute musique de nos églises. Elles ont défini ou précisé quel genre de musique on pouvait appeler religieuse ; elles ont banni un très grand nombre de compositions modernes sans piété, aux formules profanes ou théâtrales ; elles ont recommandé, avec le plain-chant qui peut suffire et qu'on doit perfectionner le plus possible, la polyphonie palestrinienne ; mais elles n'ont supprimé, pourvu qu'ils soient de bon style, ni les motets, ni les cantiques, ni les chants de nos cantiques, ni les chants de nos confréries, de nos exercices de piété, de nos mois de Marie, etc. On y pourra donc entendre encore, à l'occasion, en dehors des cérémonies liturgiques, de grandes œuvres musicales et religieuses où l'art est évidemment mis au service de la prière et que l'admiration universelle a consacrées. Occasions précieuses, car il faut pour cela des ressources qu'on trouve bien rarement réunies » . . .

Ce sont là, à notre avis, de très judicieuses réflexions qui nous ont paru dignes d'être reproduites ; les polémiques récentes assez vives causées par cette question, diversement interprétée, de la musique d'église, et surtout la haute intervention du Souverain Pontife demandant une plus réelle sanctification de cet art sacré, rendent très louable l'initiative prise, en l'occurrence, par quelques prêtres rouennais.

(Semaine religieuse de Paris.)

Coup d'œil sur l'année 1904

Nous ne faisons pas de vains pronostics, mais nous observons que 1904 ne promet aux Etats aucun bien, et les menace de beaucoup de maux. Ce sera l'année de la persécution impitoyable en France, où le jacobinisme est arrivé au paroxysme, à la rage.

Ce sera l'année du dépérissement du gouvernement en Italie, où Giolitti joue la dernière partie, pour le compte de la monarchie, avec le socialisme.

Ce sera l'année de la crise perpétuelle en Espagne et en Hongrie où l'expérience du parlementarisme loyal a sombré dans une banqueroute.

Ce sera l'année des luttes intérieures fratricides en Autriche, ce pays étant désormais incapable de voir régner la paix entre les multiples nationalités qui ne sont plus unies par les liens puissants de la religion catholique.

Ce sera peut-être l'année d'une grande guerre dont les premières rumeurs sinistres nous viennent de l'Extrême-Orient.

Mais il n'y a pas que les menaces. Considérons aussi qu'il y a dans le monde un phare lumineux répandant partout un éclat réconfortant. Et cela n'est pas de la pure rhétorique. Quel est le catholique qui ne sent pas son cœur s'ouvrir aux plus belles espérances quand il contemple la belle et douce image de Notre Saint Père le Pape Pie X ? Depuis quelques mois, il règne du fond d'une prison, et déjà son nom est béni. Il est la force, parce qu'il est la douceur ; il aime et il veut avec une égale intensité.

Le Jubilé de l'Immaculée, célébré par un tel Pontife, ressemble à une promesse divine de jours meilleurs.

(*Italia Reale.*)

L'affaire de l'abbé Loisy

Ce fut pour nous une grande satisfaction de publier il y a quelques semaines la note de la *Semaine religieuse* de Paris qui annonçait la soumission de M. l'abbé Loisy.

La lettre de l'écrivain au cardinal, ainsi qu'on l'a su, annonçant qu'il envoyait à Rome son acte « d'adhésion au jugement

des Sacrées Congrégations, » on pouvait croire et on était heureux de dire qu'il s'était soumis.

L'adhésion malheureusement était incomplète et conditionnelle. Le Saint-Office l'a jugée insuffisante et demande une soumission pure et simple

Samedi matin, dans une entrevue au palais archiépiscopal où il avait été mandé, M. l'abbé Loisy a reçu cette communication. Le *Temps* annonce qu'il se propose d'écrire directement à S. Em. le cardinal Merry del Val.

(*La Croix*, 29 janvier.)

Correspondance de Londres

—o—

28 janvier 1904.

UNE UNIVERSITÉ CATHOLIQUE POUR L'IRLANDE

Cette question, qui revient périodiquement depuis un demi-siècle, est aujourd'hui plus que jamais à l'ordre du jour. C'est comme le dernier retranchement de l'intolérance protestante que les catholiques aient à forcer. On sait que, malgré la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Irlande, l'Université de Dublin est restée au pouvoir de celle-là. Elle est richement dotée, admirablement pourvue de tout ce qui est nécessaire à l'enseignement supérieur le plus perfectionné. Sans doute les restrictions légales sont abolies, et les catholiques sont admis comme les autres à suivre les cours ; mais leurs évêques, gardiens de leur foi, leur défendent d'user de cette liberté, et l'interdit épiscopal est aussi redoutable que l'épée de feu avec laquelle le Chérubin écartait nos premiers parents du paradis terrestre.

A diverses reprises, des tentatives furent faites, notamment par M. Gladstone, pour redresser ce grief et pour doter les catholiques d'Irlande d'une Université à eux. Toutes échouèrent misérablement. L'épiscopat irlandais persévère dans ses justes revendications, et l'on parle beaucoup en ce moment d'un plan conçu par un pair protestant d'Irlande, le comte de Duaraven, pour donner satisfaction à des désirs légitimes.

On sait que l'Université de Dublin se compose d'un seul et unique collège, le collège de la Trinité. Lord Duaraven propose

d'en ajouter deux autres ; un collège catholique, qu'on créerait, et un collège presbytérien, celui de la Reine, déjà existant à Belfast, qui serait affilié à l'Université de Dublin. De cette façon, les trois cultes principaux pratiqués en Irlande seraient placés sur le pied de l'égalité. Le nouveau collège catholique qu'on créerait à Dublin prendrait le titre de « collège du Roi. » On assure que les évêques d'Irlande, dans la réunion qu'ils ont tenue le 12 de ce mois, ont donné leur adhésion au plan de lord Dunraven.

ÉTABLISSEMENT D'UNE HIÉRARCHIE CATHOLIQUE
A TERRE-NEUVE

Le Saint-Siège vient d'ériger l'île de Terre-Neuve — la plus ancienne des colonies anglaises — en province ecclésiastique. Mgr Howley, ci-devant évêque de Saint John, est élevé à la dignité d'archevêque de cette ville et de métropolitain de la province. Il aura pour suffragant Mgr Mac-Neil, évêque de Saint-Georges.

F. de BERNHARDT.

(*La Croix.*)

Au Vatican

Dans la livraison de janvier des *Annales franciscaines missionnaires*, se trouve le compte rendu de l'audience accordée par le Saint-Père, le 10 décembre, à la Supérieure générale et à vingt provinciales et supérieures de l'Institut. De ce compte rendu citons le petit incident que voici :

Nos maisons du Canada avaient envoyé, à Rome, une peau d'ours noir de grande taille montée en tapis. L'idée de l'offrir à Pie X vint à toutes. On fit demander à Mgr. Bisleti s'il était permis d'agir avec cette simplicité ; sur la réponse affirmative, la peau apparut au milieu de la salle d'audience.

Pie X la considéra avec un sourire.

— Vous n'allez pas laisser au Vatican cette bête féroce ? demanda-t-il.

— Très Saint Père, c'est pourtant notre intention, répondirent les Missionnaires.

— Et comment ferai-je pour la vaincre ? continua Sa Sainteté d'un air méditatif.

La Mère Générale répondit :

« Le but premier de l'Institut est de s'offrir en victime pour l'Eglise et les âmes. Les Missionnaires de la sainte Vierge prient, combattront, et le Vicaire de Jésus-Christ mettra son pied sur la bête cruelle. »

Le Souverain Pontife parut content.

Chez les Physiciens

Le monde des savants, depuis quelques mois, est en ébullition. Les découvertes les plus étonnantes se succèdent avec une vertigineuse rapidité.

Les deux plus récentes et les deux plus extraordinaires sont celle de Mme Curie et celle de M. Blondlot.

Mme Curie est parvenue à isoler le *radium*, corps radio-actif, émettant sans cesse des rayons lumineux et de la chaleur en quantité notable, sans que son action s'affaiblisse et sans rien perdre de son poids. C'est le renversement complet de la loi fondamentale de la conservation et de la transformation de l'énergie admise par tous les savants jusqu'ici.

M. Blondlot, de son côté, a découvert que certains objets et le corps de l'homme lui-même, lorsque ses muscles sont contractés, émettent des rayons lumineux, visibles dans l'obscurité, qui jouissent de propriétés bizarres, et traversent les corps voisins, voire même les métaux. Après les rayons X, ce sont les rayons *n*.

Ces découvertes sont de telle nature qu'elles paraissent n'être que le commencement des surprises qui nous sont réservées.

(*Annales catholiques.*)

Le Credo du lecteur chrétien

1. Je crois que la lecture est la nourriture morale de l'âme et que les doctrines font les hommes, témoin cet axiome que tous les siècles ont connu : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. »

2. Je crois que le tempérament intellectuel se forme comme celui du corps par les mets qu'on lui sert.

3. Je crois qu'il est impossible au plus fort caractère de résister toujours à la même lecture ; un commerce assidu est toujours victorieux.

4. Je crois qu'un mauvais livre est un ami corrompu et corrupteur.

5. Je crois que les mauvaises lectures sont aussi pernicieuses à l'âme que le poison au corps.

6. Je crois que la lecture des romans ôte au caractère sa gravité, à la vie son sérieux, au cœur sa pureté, à la volonté sa force.

7. Je crois qu'un grand nombre de personnes se font illusion au sujet des lectures, soit en les faisant, soit en les permettant.

8. Je crois que les personnes qui permettent, favorisent, imposent ou conseillent des lectures frivoles, dangereuses ou mauvaises, contractent une terrible responsabilité devant Dieu.

9. Je crois qu'au moment de la mort une foule d'illusions seront tardivement dissipées, au détriment d'un grand nombre d'âmes.

10. Je crois que si les âmes perdues par de mauvaises lectures nous apparaissaient tout à coup, nous serions frappés de leur nombre.

11. Je crois que si les livres pouvaient parler, ils révéleraient des choses épouvantables touchant l'apostolat de perversion qu'ils ont exercé sur les âmes.

12. Je crois qu'un chrétien ne doit pas lire de mauvais livres, qu'il perdra son argent à se les procurer, son temps, son intelligence, son âme à les lire, et que s'il en a, un devoir lui reste, celui de les jeter au feu.

Et je crois cela au nom du bon sens, de l'expérience et de la foi.

(*Annales de l'Œuvre de Saint-Paul.*)

Poète canadien

M. Jean Lionnet, président de la *Canadienne*, avait pris l'initiative de rassembler hier soir autour de Chapman, le poète

caudien, quelques amis de la belle poésie. M. Eugène de Ribier, directeur de la *Revue des poètes*, M. Mouillefarine, M. Lejeal, professeur au Collège de France, ont successivement félicité l'illustre écrivain de ses sentiments d'affection profonde pour la France. Puis M. Chapman a récité quelques-unes des poésies de son nouveau recueil, les *Aspirations*, beau et grand livre plein d'esprit chrétien et français. Il semblait que ces vers, où le Christ était glorifié par un de nos frères canadiens, devenaient une leçon pour tous nos petits fabricants de sonnets qui ont depuis si longtemps perdu le chemin de la source où s'abreuve toute poésie.

(*La Croix*, 13 février.)

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE CINQUIÈME

(*Suite.*)

2 août. A 22 milles de Digby, on traverse une rivière appelée *Sisibout*; le très petit havre qui forme son embouchure est ce qu'il y a de mieux en ce genre dans toute la Baie Sainte-Marie. L'évêque de Québec, lorsqu'il arriva à Sisibout, venait de rencontrer l'abbé Sigogne, missionnaire de l'endroit qu'il allait visiter, et le seul de tous les prêtres de son clergé, au nombre de 190, qu'il n'eût pas encore vu. Celui-ci est du diocèse de Tours, émigra, comme beaucoup d'autres, en Angleterre, en 1791, et sur la demande des fidèles au salut desquels il s'est dévoué, se rendit, en 1798, au poste qu'il occupe.

C'est un homme d'une activité rare, ayant déjà construit deux églises assez spacieuses, savoir celle de Sainte-Marie où il demeure, et de Sainte-Anne d'Argyle qu'il dessert à 50 milles de la première. Les deux presbytères ont aussi été construits par ses soins. Il a fait de ses propres mains des murs de pierres sèches, assez considérables, l'un pour clore son jardin de Sainte-Marie, l'autre pour dessécher tout auprès de la mer un marais dont il voulait tirer du foin. Il passe pour le travailleur le plus infatigable de ses deux paroisses.

Ne serait-il pas plus digne d'un prêtre de vaquer à l'étude et à la prière, qu'à des travaux corporels ? — Oui sans doute ; mais il n'est pas dans la nature humaine de toujours prier ou étudier. Il faut des délassements. Heureux le missionnaire qui son goût porte à délasser l'esprit par les travaux du corps ! Il y peut trouver non seulement un remède contre les tentations auxquelles l'expose sa solitude, mais encore un moyen de santé et un exercice de pénitence.

On arriva à cette église vers le soir, mais assez tôt pour y ouvrir la visite dès le lendemain matin.

3, 4, 5 août. Les trois derniers jours de cette semaine et la matinée du dimanche furent tout employés à mettre les fidèles de cette paroisse en état d'en profiter. Deux cent soixante personnes reçurent la Confirmation, et la plupart des 700 communians qu'elle renferme reçurent les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

M. Sigogne est parvenu à faire dans son église ce que l'on tenterait inutilement dans un grand nombre de celles de ce diocèse. Il a placé tous les hommes d'un côté et toutes les femmes de l'autre, selon l'avis de S. Charles Borromée. Pour y parvenir, il n'a pas souffert que l'on mît les bancs à la criée ; mais il a accoutumé les paroissiens à louer seulement les places. Ainsi chaque paroissien, au moyen de quelques sous de rente annuelle, a une place attitrée dans un des bancs de la droite si c'est un homme, et dans un de ceux de la gauche si c'est une femme. Il serait à souhaiter que la jurisprudence suivie en Canada permit d'adopter ce système. Il préviendrait une infinité d'irrévérrences dans le lieu saint. (1)

(1) L'abbé Sigogne était un homme extraordinaire, d'une volonté de fer, d'une rigidité étrange pour lui-même et pour les autres. Il a laissé la réputation d'un saint, et des œuvres qui durent encore.

L'abbé Casgrain, qui a consacré à la mémoire de ce digne prêtre de très belles pages, dans *Un Pèlerinage au Pays d'Évangéline*, dit qu'il avait ramené ses paroissiens aux vertus des chrétiens de la primitive église. « A Sainte-Anne d'Argyle, ... il avait déjà acquis, dès 1799, un tel ascendant sur les esprits, qu'il fit adopter un règlement obviant à tous les désordres, et que les signataires, composés des principaux habitants, s'étaient engagés à observer sous la foi du serment. » J'ai sous les yeux ce précieux document.

Comme il est instructif et édifiant, je le publierai en partie, du moins, dans l'appendice. Ce règlement me rappelle celui de M. Alexis Lefrançois, curé de

La visite de la paroisse de Sainte-Marie étant achevée, il s'agissait de se rendre à Argyle que l'on confond mal à propos avec le Cap Sable dont on est encore éloigné de plus de quinze lieues. Faire 50 milles dans moins d'un jour, ne serait pas une entreprise trop hardie avec les chevaux et dans les chemins du Canada. Mais dans la partie de la Nouvelle-Ecosse où nous nous trouvions alors, il s'en fallait bien que les chemins fussent aussi bien entretenus qu'en Halifax et Annapolis. Les 20 lieues qui bordent la Baie Sainte-Marie et que l'on appelle French Town, ne sont plus garnies d'habitations anglaises, mais bien d'acadiennes, et il a déjà été observé que pour tout ce qui tient à l'industrie, les Acadiens sont grandement inférieurs à leurs conquérants. D'ailleurs les chevaux du pays ne valent pas en général ceux du Canada. Enfin la journée était déjà assez avancée, puisque nous quittions Sainte-Marie entre onze heures et midi. Aussi avait-il été arrêté, dès le jour précédent, que nous dînerions, en passant, chez un marchand irlan-

Saint-Augustin, comté de Portneuf, de 1810 à 1848. Ce vertueux ecclésiastique — comme bien d'autres saints d'ailleurs — avait ses idées à lui, et il avait assujéti ses paroissiens à des observances qui paraîtraient bien sévères aujourd'hui. N'importe ; à l'aide de cela et avec ses prières, il a envoyé au ciel une foule de ses ouailles qui peut-être se seraient damnées en suivant une morale plus facile, mais moins chrétienne.

Aussi les abbés Sigogne et Lefrançois seront toujours regardés comme des saints pratiques, sinon comme de grands théologiens. *Ex fructibus eorum cognosceatis eos*. Loin de moi la pensée de blâmer qui que ce soit — je n'ai au reste aucune autorité pour le faire — ; mais il est sûr que les saints ont été plus sévères que nous ne le sommes généralement, pour les autres et surtout pour eux-mêmes. Et c'est précisément par cela qu'ils sont des saints.

Ils se distinguent du vulgaire.

Leur doctrine nous paraît quelquefois exagérée ; il en était ainsi de celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voici la très sage réponse de Mgr Denaut approuvant la ligne de conduite de l'abbé Sigogne :

« J'approuve vos règlements, vos offices, votre chant et votre catéchisme, jusqu'à nouvel ordre, ou visite dans vos paroisses. Tonnez, menacez, à la bonne heure ; mais soyez aussi doux, comme Notre-Seigneur, soyez patient sans cesser d'être ferme, selon l'avis de saint Paul ; et ne mettez en usage qu'à la dernière extrémité, et après avoir épuisé tous les autres moyens, cette espèce d'excommunication dont il est parlé au 16ème article de votre règlement. »

Je ne parlerai pas ici de Jean-Baptiste Doucet que loue Mgr Plessis, et je renvoie le lecteur en *Pèlerinage au Pays d'Évangéline*, 3ème édition, page 287.

dais et catholique, Chs McCarthy, écuyer, qui s'en faisait une grande fête et reçut honorablement ses hôtes. Il demeure à 12 ou 13 milles au sud-est de l'église de Sainte-Marie, dans un lieu nommé Métégane ou Amétégane, mais qu'il voudrait nommer Monthehan, Il y réussira peut-être, n'y ayant que lui dans le voisinage qui ait des correspondances au dehors. (1)

(A suivre.)

Bibliographie

— LE CODE DE BONHEUR DU MAÎTRE. *Conférences quadragésimales*, par l'abbé TH. BESNARD, curé de Chevilly. In-12, 2 fr. 50 (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris-VI^e).

Les qualités maîtresses de ce charmant ouvrage peuvent se résumer ainsi : psychologie fine, conviction vibrante, piété communicative, superbement traduites en un style sobre et nerveux, souvent lapidaire, dont l'allure originale captive et conquiert sans laisser prise à l'ennui, ce terrible fléau des livres mal conçus. Les manifestations successives de la *Pensée du Maître* se trouvent fort convenablement enchâssées dans le volume, habilement disposé. Il y a tout intérêt et profit à méditer à loisir le *Code de bonheur du Maître*, car, dans un ouvrage de ce genre, la beauté littéraire, quelque radieuse qu'elle puisse être, n'étant à proprement parler que le vêtement fragile de la pensée, c'est jusqu'à elle qu'il faut avant tout pénétrer pour en savourer le sens philosophique, l'inspiration pieuse, la science profonde des âmes et les enseignements pratiques qu'elle renferme.

M. Branchereau, juge compétent en pareille matière, ne craint pas d'écrire à l'auteur : « Sincères et cordiales félicitations. Vous n'avez pas seulement composé un bon livre, bien pensé, bien écrit, d'une lecture facile, intelligible pour tous ; mais encore vous avez fait une bonne œuvre, œuvre de zèle sacerdotal et pastoral . . . Ces conférences ne sont qu'un commencement, et vous nous promettez une suite. Ne manquez pas à votre promesse, et continuez ce bon et utile travail ».

P.

(1) Il n'a pas gagné son point, puisque l'endroit s'appelle encore aujourd'hui Météghan.

— On nous annonce que le frère Sixtus-Joseph, de l'École St-Patrice de Québec, vient de livrer au public de nouveaux morceaux de chants sacrés : un « *O Cor Jesu*, un *Te Joseph celebrant*, un *Iste confessor*, et les invocations à Marie Immaculée. ces morceaux à quatre voix peuvent se chanter en solo, duo, trio *ad libitum*. Des connaisseurs nous disent que le morceau *O Cor Jesu* est le chef-d'œuvre du pieux auteur. Nous sommes heureux d'apprendre que déjà dans plusieurs chœurs de nos églises on a commencé à préparer son beau *Regina* pour nous le chanter dans le temps de Pâques.

— REVUE DES SCIENCES ECCLESIASTIQUES. — La *Revue* est mensuelle et l'abonnement court de janvier en janvier. — Prix de l'abonnement, 15 fr. par an. S'adresser à M. Henri Morel, imprimeur-éditeur, 77, rue Nationale, Lille (Nord), ou à la librairie ROGER et CHERNOVIZ, 7, rue des Grands-Augustins, à Paris.

Sommaire du N° de janvier 1904. I. Les conditions du progrès en apologetique, par M. l'abbé H. GOUJON. — II. De l'épiscopat de Saint Piat, par M. l'abbé H. DUBRULLE, sous-archiviste diocésain. — III. Le concours divin et la grâce dans leurs rapports avec la conscience psychologique, par M. l'abbé J. HENRY. — IV. M. le chanoine Jules Didiot. 1° *Paroles de Mgr l'évêque de Verdun*. 2° *Paroles de M. le Pro-Recteur Rambure*. 3° *Paroles de M. le doyen Quilliet*. 4° *Paroles de M. le professeur Duthoit*. — V. Actes du Saint-Siège. MOTU PROPRIO de S. S. Pie X portant règlement fondamental de l'action populaire chrétienne.

— *La Dévotion à saint Antoine de Padoue*, par l'abbé E. DeLamarre, S. T. D., directeur diocésain de l'Association universelle et de l'Œuvre du Pain de St-Antoine à Chicoutimi. G. Delisle, imprimeur. Chicoutimi, 1903. En vente chez les principaux libraires : 35 cts l'ex. ; \$3.75 la dz.

Ce petit volume de près de 300 pages est une édition nouvelle (12^e mille) revue et augmentée. Il renferme tout ce que peut désirer un dévot de saint Antoine, en fait d'histoire, de considérations pieuses, et d'exercices de piété en l'honneur du grand Thaumaturge. On y trouve même des cantiques notés. Une belle photogravure, placée en tête du livre, représente la riche chapelle de Saint-Antoine érigée par souscriptions à l'Hôtel-Dieu Saint-Valier de Chicoutimi.